

CONSEIL MUNICIPAL DE CHARME

Compte rendu de la réunion du 24 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 24 septembre 2020 à 20h30.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur le Maire, Bernard BORNE.

Date de la convocation : 21 septembre 2020.

Présents : Frédéric Barbarit, Agnès Baudrillart, Sabrina Bechieau, Robert Claeysens, Jean-Pierre Decelas, Christian Drecq, Sylviane Drecq, Benoît Fradin, Chantal Machet, Jean-Michel Rabioux.

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Sylviane Drecq.

Le Conseil Municipal, après lecture, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 août 2020 et appose ses signatures au registre.

• **Trésorerie - Indemnité de confection des documents budgétaires** : Monsieur le Maire demande d'accorder une indemnité annuelle de 45.73€ brut à Mme Lizot, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques à la Trésorerie de Ruffec (Conseils et budgets).

Vote à l'unanimité.

• **Trésorerie - Autorisation permanente et générale de poursuites – saisies administratives à tiers** : Le Conseil Municipal donne l'autorisation permanente et générale de poursuites-saisies administratives à tiers, à Mme Lizot, perceptrice à la Trésorerie de Ruffec, pour l'émission des actes de poursuites au-delà de la mise en demeure et de tous les actes de poursuites qui en découlent, quelle que soit la nature de la créance.

Vote à l'unanimité.

• **Repas cantine – déduction en cas d'absence** : Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de s'aligner sur les deux autres communes du RPI, à savoir La Faye et Courcôme, afin de déduire les frais de cantine scolaire dès 3 repas consécutifs non pris et justifiés par un certificat médical. (Le prix d'un repas scolaire par enfant s'élève à 2.88 €).

Vote à l'unanimité.

• **FDAC 2018 – Intégrations des travaux – écritures d'ordre budgétaires patrimoniales** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une décision modificative relative aux écritures comptables doit être réalisée pour intégrer le FDAC 2018 dans la gestion patrimoniale.

Vote à l'unanimité.

• **CDG – Protection sociale complémentaire Risque santé et/ou prévoyance** : Suite à l'information du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour que le personnel bénéficie d'une protection sociale complémentaire, le Conseil Municipal accepte qu'une consultation soit faite par ce service au nom de la collectivité, afin d'acter pour le 1^{er} janvier 2022.

• **Questions diverses** :

AMF - Association des Maires de France propose d'étendre aux élus de participer à des commissions permanentes dont 12 sont installées, par des groupes de travail (Affaires sociales, Communes et territoires ruraux, transition écologique, éducation, finances, culture, urbanisme, transport, santé, sécurité etc....) Les élus intéressés sont invités à se signaler auprès de Mme Maryse Bréchet, secrétaire de Mairie.

Monsieur le Maire demande le remplacement de Mme Jean Black, suppléante, qui contrôlait et transférait des fonds au Centre des Impôts de Ruffec concernant la régie de recettes de la cantine tenue par Mme Karine Bernardin, régisseur titulaire. Monsieur Jean-Pierre Decelas accepte le remplacement au poste de suppléant.

Ces fonds devront être déposés un mardi entre 13h 30 et 15h 30 avant le 18 du mois après prise de rendez-vous auprès du Centre des Impôts de Ruffec. Un arrêté modificatif pour la Régie de recettes de la cantine sera réalisé.

Suite à une réunion de Parents d'élèves de l'école, Mme Agnès Baudrillart informe le Conseil Municipal qu'elle organise des ateliers divers pour enfants en compagnie de Mme Eléanore Payne, bénévole, à l'école de Charmé le mardi midi. Les activités proposées sont : corde à sauter, comptines anglaises, activités à thème tels que le développement durable, les déchets végétaux, l'utilité d'un compost, l'évolution d'un pêcher de vigne à partir d'un noyau etc...

Mme Agnès Baudrillart souhaite que la garderie gratuite se maintienne jusqu'à 17h afin de rendre service aux familles. Mme Agnès Baudrillart préparera et exposera un règlement « Garderie ».

Monsieur le Maire informe d'un changement des dates du conseil municipal.

A savoir : les jeudis 15 octobre 2020 – 12 novembre 2020 – 10 décembre 2020.

Mme Agnès Baudrillart informe le Conseil Municipal de la prochaine distribution du premier bulletin municipal « Automne » conçu avec la collaboration des membres de la Commission Communication. Cette distribution est répartie entre les conseillers municipaux.

Monsieur le Maire informe que la Société TERRAQUA sera amenée à réaliser des campagnes de relevés piézométriques sur notre commune, entre le 5 et 9 octobre 2020 pour la première. Ces mesures consistent à identifier la profondeur du niveau de la nappe d'eau souterraine en introduisant une sonde dans les puits et forages existants.

Monsieur Robert Claeysens, délégué ATD 16, nous annonce un retard dans le projet du site officiel internet de Charmé. Il participera à une formation organisée par la Communauté de Communes Cœur de Charente le 30 septembre 2020 à la Salle des Fêtes de Luxé et souhaite l'accompagnement d'un conseiller municipal. La personne intéressée est priée de se signaler auprès de Mme Maryse Bréchet, secrétaire de Mairie.

4 projets de parcs éoliens seront installés à moins de 6 km de notre commune. Le Conseil Municipal devra donner son avis à la prochaine réunion. En attendant, Monsieur le Maire met à disposition des dossiers relatifs à ces projets.

Agnès Baudrillart, Jean pierre DECELAS et Jean Michel RABIOUX avec la collaboration de M. Jérôme Moreau (PETR du Ruffécois) et de M. Mathieu Bergeron, poursuivent le projet de plantation d'arbres et de haies au niveau du chemin de la Rochelle et du chemin de Raix.

M. Benoît Fradin soulève la responsabilité de l'entretien futur de ces haies. Mme Agnès Baudrillart signale des signatures futures de convention.

M. Benoît Fradin signale avoir retiré un dépôt sauvage de gravats au niveau du château d'eau.

Mme Agnès Baudrillart propose de renommer la Commission « Ragondin » Commission « Nature ».

M. le Maire expose un problème de chats errants sur la commune.

M. le Maire signale des vitesses excessives sur la D736 au nord et au sud de la commune. L'agence routière du Département pourrait installer un dispositif de comptage de vitesse et de passage, pour étude si elle est sollicitée par la commune.

Mme Sabrina Bechieu dénonce à nouveau le débordement de sacs noirs et jaunes aux poubelles collectives mises à disposition pour les habitants du Combret et du Peux.

Mme Agnès Baudrillart signale au n°4 de la route de Moussac, un grand bac à poubelle en permanence sur le trottoir communal. Monsieur le Maire constate ces deux problèmes.

M. Jean-Pierre Decelas demande si les logements du lotissement le Clos du Mas ont trouvé des acquéreurs. Deux nouveaux propriétaires se sont fait connaître à la mairie pour les n°1 et 3.

Séance levée à 22h 31